Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 11 (2019)

Heft: 1: Suisse romande - Suisse allemande : cultures et politiques dans les soins de longue durée

Rubrik: 2009 - 2019 Retour sur quelques projets et initiatives : les colocations pour personnes atteintes de troubles cognitifs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des résultats qu'en Suisse romande, les ASSC restent plus longtemps dans la profession: les ASSC sont en effet encore plus de la moitié à travailler dans leur métier cinq ans après la fin de leur formation, alors qu'elles ne sont plus qu'une sur cinq en Suisse allemande; les autres ont entre-temps poursuivi des études supérieures (54%) ou ont quitté la profession (21%).
Selon Ines Trede, si les ASSC romands ont moins d'ambition pour les études infirmières que leurs collègues alémaniques, c'est dû au fait que ces études sont «principalement réservées aux personnes qui ont une maturité professionnelle, spécialisée ou gymnasiale puisque ce cursus passe par les hautes écoles spécialisées».
L'âge est une autre explication: en Suisse romande, la formation d'ASSC est souvent une deuxième formation ou une formation qui intervient après plusieurs années d'expérience professionnelle mais rarement choisie directement après l'école obligatoire – les ASSC commencent leur formation à l'âge de 19 ans en moyenne, contre 17 ans pour la Suisse allemande. «Et l'étude montre aussi que les jeunes diplômées et diplômés poursuivent plus souvent des études tertiaires que leurs collègues plus âgés.»

Les nouveaux examens fédéraux professionnels supérieurs

Selon les estimations de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé et de l'OdaSanté, le nombre de professionnels qui restent dans le métier ou de ceux qui entreprennent des études en soins infirmiers ne suffit pas: dans l'idéal, il faudrait que 60% des ASSC suivent une formation continue dans le domaine tertiaire et que 40% restent dans le métier. Ces chiffres sont cependant utopiques. «Tant que nous ne pourrons pas recruter autrement du personnel qualifié, nous devons impérativement réduire cette part de 20% des personnes qui quittent la branche et créer des opportunités de carrière et de formation attractives pour les ASSC diplômés», insiste Ines Trede.
Dès lors, les efforts ne manquent pas des deux côtés du «röstigraben» pour prévenir la pénurie de personnel qualifié, concevoir des formations attractives et répondre aux exigences toujours plus élevées dans les soins de longue durée, notamment par le biais de nouvelles formations. On assiste ainsi progressivement à des mises à niveau dans le système de formation.
Prochainement, de nouveaux examens professionnels supérieurs importants seront proposés au niveau national pour former des experts en soins palliatifs et en soins gériatriques et psychogériatriques. En 2011 déjà, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation écrivait dans son rapport final «Masterplan Formation aux professions des soins», avec un certain optimisme: «Un engagement a été pris dans le cadre du Masterplan selon lequel les deux filières du degré tertiaire en soins infirmiers – ES et HES – se complètent et contribuent largement à la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre.» Il n'est pas certain que ce soit aussi simple que cela. En tout cas, une actualité publiée le 8 février 2019 sur la page d'accueil du site internet de l'Association suisse des infirmiers et infirmières ASI, communique: «Les directions des Hautes écoles du domaine Santé de la HES-SO se positionnent en faveur du maintien des filières HES comme seul moyen d'obtenir un diplôme d'infirmière en Suisse romande.»

L'avenir: la filière Master et le «skill and grade mix»

Même si les actions ne sont pas coordonnées, il se passe globalement beaucoup de choses dans les deux régions linguistiques en matière de formation en soins infirmiers. Ainsi, la Suisse allemande a introduit en 2000 le premier Master en soins infirmiers et plus récemment le cursus d'«Advanced Practice Nurse plus» (infirmière de pratique avancée, APN) à l'Université de Bâle. Durant cette même période, affirme Christine Serdaly, la Suisse romande aurait davantage porté l'effort sur des thèmes prioritaires tels que les soins palliatifs, la basse vision ou la psychiatre de l'âge avancé. «De plus, les responsables des EMS ont également découvert tout le potentiel des équipes interdisciplinaires, composées d'aides-soignantes et aides-soignants, d'ASSC, d'infirmières et infirmiers ES et HES, de travailleuses et travailleurs sociaux ainsi que le personnel de l'intendance, de la cuisine et de l'administration.» Et parce que la part du personnel soignant qualifié est limitée, il faudrait dans l'équipe «au moins une personne titulaire d'un Master ou une infirmière

Les efforts ne manquent pas des deux côtés pour prévenir la pénurie de personnel qualifié.

>>

2009–2019

Retour sur quelques projets et initiatives

Les colocations pour personnes atteintes de troubles cognitifs

« Au printemps 2014, la Fondation Saphir a ouvert une colocation d'un nouveau genre, dans un petit immeuble locatif à Orbe (VD). La colocation Topaze accueille en effet six personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer à un stade léger ou modéré. Alors pionnier en Suisse, ce projet propose une alternative entre le domicile et l'EMS, dans un cadre de vie convivial, familial et sécurisant, et favorise le maintien de l'autonomie et des ressources pour accomplir les actes de la vie quotidienne. Ici, il n'y a ni résidents ni patients, mais des colocataires. Il n'y a pas non plus de personnel soignant mais des auxiliaires de vie. Il n'y a pas de dossier de soins, mais un livret de bord pour les transmissions. Et comme à la maison, ce sont les services de soins à domicile de la région qui interviennent en cas de besoin. Depuis, une deuxième colocation a vu le jour: la colocation Rubis. Organisée selon le même modèle que Topaze, elle est installée dans une construction récente de la Fondation Saphir à Yverdon, qui regroupe des appartements protégés. L'un des enjeux quotidiens des colocations est de maintenir l'équilibre du groupe et d'adapter continuellement l'accompagnement. À noter que trois colocataires de la première heure de la colocation Topaze y vivent toujours. »

Revue spécialisée Curaviva 3/2015 (septembre)